



AMBASSADE DE SUISSE
EN TUNISIE

Réf.: 341.0.- AH/sb
350.0.-

passimment!

REF	HN IN				
EXTR	208				21.8
VISA	MV				2
EPD	20.8.73				
Ref.	p.B. 15.21. Tun				

TUNIS, le 13 août 1973.

17, Av. de France
Case postale No. 501
Téléphone 245.033

Heures de réception: 10 à 12 heures

i. A. 15.49. 10. Tun.

Direction politique,
Département politique fédéral,

B e r n e

Service d'information et de presse,
Département politique fédéral,

B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Chef de section,

Le Président Bourguiba s'adresse souvent à la Nation et aborde, dans des allocutions apparemment improvisées, les sujets les plus divers. Il parle simplement, comme un père à ses enfants, de sorte que ses moindres propos atteignent toutes les couches de la population. Le lendemain, ses déclarations sont reproduites "in extenso" par la presse qui leur consacre de longs commentaires. C'est dire combien certains passages de ses discours, lorsqu'ils concernent un pays déterminé, contribuent à façonner l'image de ce pays parmi la population.

Le 9 août, le Président Bourguiba a pris la parole à Skanes devant les cadres de la Nation. Au cours de son discours, il a fait allusion aux foyers de choléra qui se sont déclarés dans le pays et a décrit les efforts que fait son gouvernement pour améliorer l'hygiène publique. Il a lancé un appel aux pays voisins pour que, d'un commun accord avec la Tunisie, ils prennent des mesures pour lutter contre ce terrible fléau et pour rappeler que la propreté est un des commandements de l'Islam.

Invitant ses compatriotes à prendre l'exemple sur certains peuples, il a mentionné expressément notre pays. Il a affirmé qu'au cours de ses voyages à l'étranger, il avait pu observer certains faits qui sont les indices d'un haut ni-

- 2 -

veau d'éducation civique.

"C'est ainsi qu'en Suisse, par exemple..."

- a déclaré le Président Bourguiba -

"... j'ai pu constater que les jardins publics sont "placés sous la sauvegarde des citoyens" et non sous la surveillance de la police. Il n'est pas rare d'assister, dans ce pays, à une scène du genre de celle-ci: un homme jette par mégarde quelque chose dans la rue. Il se voit immédiatement interpeller poliment par un passant qui lui fait remarquer qu'il a laissé tomber quelque chose lui appartenant. Et le "contrevenant" de s'excuser et de ramasser le morceau de papier ou le paquet vide, pour le remettre dans la corbeille à papier justement destinée à cet usage."

Comme je vous le disais plus haut, les propos du Président Bourguiba ont chaque fois un grand retentissement. J'ai pu le constater personnellement au cours des visites protocolaires que je suis en train de faire. Tous mes interlocuteurs ont tenu à me répéter les déclarations du Président de la République concernant la Suisse et ne m'ont pas caché leur admiration pour le niveau d'éducation civique atteint dans notre pays.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, Monsieur le Chef de section, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

